

Publié le 26 septembre 2018

Finances locales 2018 : entre réjouissances actuelles et incertitudes à venir

La dernière note de conjoncture de La Banque Postale, parue le 19 septembre, anticipe une année 2019 moins favorable que 2018 dans un contexte national marqué par un ralentissement de la croissance économique et un haut niveau d'inflation. En voici les principaux enseignements.



L'investissement des collectivités locales devrait enregistrer une nouvelle hausse en 2018. L'état de l'épargne nette permet cette année de dégager de nouvelles marges de manœuvre. L'attractivité actuelle des offres de financement favorise en outre l'emprunt.

Les collectivités locales compriment leurs dépenses de fonctionnement

Contraintes par la loi de programmation des finances publiques, les collectivités locales devraient parvenir en 2018 à satisfaire aux ambitions gouvernementales visant à limiter l'accroissement de la **dépense publique**. Malgré des dépenses d'achat de biens et de services croissantes, l'évolution des frais de personnel est contenue. La hausse des dépenses de fonctionnement s'élève finalement à 0,9 %, soit un seuil inférieur de 0,3 point à l'objectif national. La progression des recettes (+1,3 %) est en parallèle plus rapide, facilitée par l'augmentation des recettes fiscales. Après l'éclaircie de 2017, elle engendre à nouveau une **amélioration globale des finances locales** favorable à l'investissement.

L'investissement continue de croître à l'approche des élections municipales

La propension à investir des collectivités locales devrait être à nouveau élevée en 2018 après la reprise observée en 2017. **L'épargne nette**, en hausse en raison de la progression plus rapide des recettes par rapport aux dépenses de fonctionnement, autorise à l'engagement de **dépenses**

d'investissement estimées à 54,2 milliards d'euros (+7,0 %). En outre, le **recours à l'investissement** progresse (+4,5 %). Contrairement aux régions, le **bloc communal** et, pour la première fois depuis 8 ans, les **départements** font clairement le choix d'investir, principalement dans l'équipement, à l'approche des élections locales. Le niveau atteint reste pour autant en-deçà de celui observé sous la précédente mandature et l'encours de dette ne représente plus que 7,8 % du PIB (niveau le plus bas depuis 2012).

Les aspirations locales pour l'année 2019 promettent d'être contrariées

Le cap fixé par ces orientations devrait toutefois être difficile à tenir pour les collectivités locales en 2019, alors que la croissance va ralentir (1,5 % contre 1,6 % en 2018) et le haut niveau de l'inflation perdurer. Elles pourraient être mises à contribution dans le cadre du **plan pauvreté** et n'échapperont pas cette fois-ci à la mise en place du protocole parcours, professionnels, carrières et rémunérations, ajournée en 2018. La limitation des dépenses de fonctionnement sera compliquée à maintenir. Des incertitudes au sujet des recettes s'ajoutent. Projetant de supprimer complètement la **taxe d'habitation** sur les résidences principales, le gouvernement devrait procéder à des arbitrages pour compenser le manque à gagner pour les collectivités locales.

[En savoir +](#)